

Ecole Primaire
8 rue Jules Ferry
71600 SAINT YAN
Tel : 03 85 84 91 66

Compte rendu du conseil d'école du mardi 27 juin 2017.

Membres présents :

M. LORTON, directeur de l'école, président du Conseil d'école.
Mme PONSOT, Maire de Saint-Yan.
Mme PHILIPPE, Adjointe au maire de Saint Yan.
Mme GAILLARD, M. SENAILLET, M. BECKER, Mme PEGUET, Mme NOLLET, enseignants.
FAYET Delphine, ROUYER Jérôme, KECK Nadège, DURAND Anne-Sophie, GUERIN Yannick, BERRY Nadine, délégués de parents titulaires.
M. SANGOUARD, DDEN.

Membres absents et excusés :

Mme BOSON, enseignante.
Mme DENIER Valérie, GEVAUDAN Sabrina, POLETTE Ludovic, délégués de parents titulaires.

Ordre du jour :

- *L'équipe éducative.*
- *Organisation pédagogique.*
- *Organisation de la semaine pour l'année scolaire 2017-2018.*
- *Manifestations auxquelles ont participé les classes.*
- *Le magazine de l'école.*
- *Equipement de l'école avec une classe tablettes.*
- *Réunion collective de la rentrée.*
- *Suggestions pour la communication entre l'école et les partenaires extérieurs afin d'améliorer les relations.*
- *Le point sur les travaux.*
- *Réfection de l'école.*
- *Remerciements à la mairie.*
- *Remerciements à l'association « Trait d'union ».*
- *Questions diverses.*

- **Fonctionnement du Conseil d'école :** La règle de l'alternance du secrétariat entre les enseignants et les représentants des parents d'élèves a été reconduite.

Lors du dernier conseil d'école (en février 2017), le secrétaire de séance était un parent, cette fois, il est donc demandé à un enseignant d'être secrétaire. Pour cette séance, le secrétaire est Christophe Senaillet.

- Equipe éducative :

L'équipe éducative est stable. Il n'y a donc aucun changement. Seule la personne qui complète le service de M. LORTON sera nouvelle. Mme NOLLET quitte donc l'école et sera remplacée par un autre enseignant.

- Organisation pédagogique.

L'année prochaine, l'école devrait, selon les prévisions, accueillir 121 élèves, soit un effectif stable.

L'organisation des classes sera la suivante.

1 classe de toute petite section (4), petite section (23) de 27 élèves avec Mme Boson.
 1 classe de moyenne section (13) et grande section (10) de 23 élèves avec Mme Gaillard.
 1 classe de CP (10) et CE1 (8) de 18 élèves avec Mme Peguet.
 1 classe de CE1 (7) et CE2 (11) de 18 élèves avec M. Senaillet.
 1 classe de CE2 (11) et de CM1 (7) de 18 élèves avec M. Becker.
 1 classe de CM1 (4) et de CM2 (13) de 17 élèves avec M. Lorton.

- Organisation de la semaine scolaire pour l'année scolaire 2017-2018.

La possibilité a été donnée aux écoles de travailler sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi. Pour qu'un retour à la semaine de 4 matinées soit effectué, il faut que la municipalité soit pour et le conseil d'école aussi.

A Saint-Yan, les temps péri-scolaires pour la rentrée ayant été préparés il y a longtemps et des engagements ayant été pris avec les animateurs des temps péri-scolaires, la municipalité n'est pas favorable à un retour à la semaine de 4 jours pour l'instant. Le sujet de l'organisation de la semaine scolaire sera sans doute un sujet discuté l'année prochaine pour la rentrée de septembre 2018.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le semaine de travail des élèves sera donc toujours sur 4 jours et demi. Les horaires seront identiques à cette année.

Des activités péri-scolaires seront toujours proposées.

Néanmoins, les enseignants souhaitent qu'il ne soit plus proposé aux élèves de moyenne section des activités mais simplement un temps de repos.

- Manifestations auxquelles ont participé les classes

TPS, PS	→ Le 4 mai, journée au musée du Hiéron à Paray le Monial.
TPS, PS et MS,GS	→ Le 29 mai, journée à Paray le Monial pour finaliser le projet « passages, portes et fenêtres ».
MG,GS et CP	→ Le 12 mai, journée à Brancion (village médiéval) pour réaliser un atelier et une visite.
TPS, PS et MS,GS	→ Le 31 mars, venue d'Isa Bordat (artiste plasticienne).
CE1	→ Le 4 avril, visite du moulin de Saint-Yan.
CM2	→ Le 15 juin, journée vélo pour aller visiter la poterie Emile Henry à Marcigny.
CM2	→ Le 24 mars, les élèves de CM2 ont été visiter le collège et y ont passé la journée.
CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	→ Les 10, 11 et 12 mai, les élèves sont allés assister aux répétitions de théâtre du spectacle Saint-Yan scintillant.
Toutes les classes	→ Le 9 juin, organisation de l'exposition d'arts visuels à l'école.
Toutes les classes	→ Le 17 juin, participation à la fête de l'école.

- Le magazine de l'école.

Tous les élèves de l'école de Saint-Yan ont élaboré un magazine qui relate des événements de l'année scolaire 2016-2017. Il a été imprimé en couleur et sur du papier glacé. Il est vendu 5 €.

- Equipement de l'école avec une classe tablettes.

Suite au prêt d'une classe tablettes l'an dernier, il avait été envisagé l'achat de tablettes. Cet achat pouvant être subventionné jusqu'à 4 000 € par l'état. Il a donc été décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès du ministère de l'Education. Ce dossier a été accepté, l'école sera donc équipée. L'école sera dotée de 15 tablettes de marque « sqool ».

Il est à noter qu'à l'occasion de l'achat de cet équipement, plusieurs dons ont été faits. Cela permettra d'équiper l'école avec plusieurs vidéo-projecteurs pour accompagner l'utilisation des tablettes.

- Réunion collective de la rentrée.

A la prochaine rentrée, une réunion conjointement organisée par la municipalité et l'école se tiendra. Cette réunion permettra de présenter l'ensemble des adultes qui travaillent avec les enfants (enseignants, ATSEM, personnel de garderie).

La date retenue pour cette réunion est le jeudi 7 septembre à 18 heures 30.

- Suggestions pour la communication entre l'école et les partenaires extérieurs afin d'améliorer les relations.

Depuis peu de temps, de nombreux problèmes surgissent dans les écoles de la région. Ce sont souvent des conflits entre parents et enseignants qui, le plus souvent, sont dus à un manque de communication, les enseignants ont aussi remarqué que de nombreuses personnes ne savent pas ce qui se passe réellement à l'école.

Afin d'éviter de rencontrer ce type de problèmes qui sont nuisibles à tous : Ecole, parents et enseignants ; les enseignants ont réfléchi à différentes possibilités pour améliorer la communication :

- Mettre plus fréquemment des informations sur le site internet de l'école.
- Solliciter les journaux locaux afin de publier des articles qui relatent des événements de l'école.
- Avoir la possibilité de mettre un article dans le bulletin municipal afin de montrer aux habitants tout ce qui est fait au sein de l'école.

Enfin, il est proposé aux parents élus d'organiser une ou plusieurs réunions durant l'année avec tous les parents d'élèves pour faire remonter de possibles améliorations qui pourraient être mises en place à l'école.

- Le point sur les travaux.

Beaucoup de choses faites, l'entretien est fait de manière régulière.

Travaux d'entretien à faire, travaux et achats :

Ecole maternelle :

Tracer la ligne dans le cour.

Nettoyer la cour.

Nettoyer le sable.

Vérifier les néons.

Le téléphone de l'école maternelle ne fonctionne pas, il ne recharge pas les piles. Il faudrait donc le changer.

Florence Boson :

Trouver deux morceaux de lino de 2 mètres par 1,5 mètre.

Patricia Gaillard :

Il y a une prise arrachée.

Des vis tombent des bureaux, il faudrait donc les remettre.

Certains tiroirs des bureaux des élèves coincent.

Ecole élémentaire :

Une fenêtre dans l'entrée est cassée.
Installer un autre porte-vélos.

Christophe Senaillet :

Un meuble est à reconstruire.

Réfection de l'école.

La récente canicule a rappelé à tous les utilisateurs que l'école est très mal isolée. Ce problème coûte cher en hiver car il est compliqué de chauffer les bâtiments mais rend aussi très inconfortable le travail lors de fortes températures. En effet, la température a été de 35 °C pendant plusieurs jours dans les salles de classe.

Il semblerait donc judicieux de prévoir des investissements lourds pour l'école afin de la rendre plus agréable. Cette démarche doit être concertée mais semble nécessaire.

Remerciements à la mairie.

Remerciements pour l'entretien qui est maintenant fait régulièrement.

Remerciements à l'association Trait d'union :

- Remerciements à l'association Trait d'Union pour son investissement aux côtés des enseignants.

Questions diverses :

Plusieurs questions ont été transmises pour le conseil d'école. Toutes traitaient de la réforme des rythmes scolaires. Ce sujet a déjà été traité plus tôt pendant le conseil d'école (voir ci-dessus).

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 18 h 45.

Le président du Conseil,
Nans Lorton
Directeur de l'école



Le secrétaire de séance,
Christophe Senaillet

